

AVIS

DU CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE
SUR LES PROGRAMMES STATISTIQUES 2013

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
du 24 Janvier 2013

SOMMAIRE

	Page
AVIS GÉNÉRAL.....	5
AVIS DES COMMISSIONS DU CNIS	
• DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES.....	11
• EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL	13
• ENTREPRISES ET STRATÉGIES DE MARCHÉ	15
• ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE ET TERRITOIRES	17
• ÉVALUATION DU RECENSEMENT DE LA POPULATION	21
• SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS	23
• SYSTÈME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	25
• TERRITOIRES.....	27
PROGRAMMES EXAMINÉS AU COURS DE L'ANNÉE 2012.....	29

Avis général

Méthodes et moyens

1. Le Conseil affirme son attachement à une **statistique publique indépendante et en mesure d'alimenter le débat public**.

Il s'inquiète des **conséquences des restrictions budgétaires** sur le programme de travail de la statistique publique. Il souhaite qu'un **dialogue plus étroit s'organise avec les producteurs**. Il rappelle qu'il est prêt à suggérer des priorités dans les demandes adressées au SSP. Il souhaite que celui-ci lui présente en temps voulu **les activités qu'il envisage de reporter ou de supprimer**.

Il demande une présentation des conséquences, actuelles et prévisibles, sur les travaux de la statistique publique de la diminution des effectifs et de la création du pôle statistique à Metz.
(Cet avis sera réexaminé suite à la visite du ministre à Metz, prévue le 17 décembre)

2. Le Conseil se félicite de la participation croissante de la statistique publique française aux **travaux européens** et de la présentation désormais systématique de leur articulation avec les travaux nationaux au sein des commissions.

Il souhaite que le service statistique public précise la part des demandes européennes dans l'activité de la statistique publique.

Il continuera à se rapprocher régulièrement de l'Esac¹ pour échanger sur les points de vue européens.

3. Le Conseil constate la nécessité de **mieux faire connaître et reconnaître la statistique publique** par différentes initiatives, ponctuelles ou permanentes, tout particulièrement en direction de la des pouvoirs politiques ou institutionnels, de la presse et du grand public. Il souhaite que plusieurs opérations soient organisées en ce sens en 2013-2014. Une rencontre de réflexion sur le rôle de la statistique publique, réunissant le service statistique public et des utilisateurs appartenant aux différents cercles qui auront participé à ces opérations sera organisée début 2014.

4. Le Conseil a pris connaissance avec satisfaction des avancées du **Centre d'accès sécurisé distant aux données (CASD) mis en place par le Genes²**.

Il rappelle son souhait que soit étudiée la possibilité que le CASD développe le champ de ses services tant du point de vue de ses publics que des fichiers qu'il met à disposition (ouverture à des sources administratives détenues hors du service statistique public) et demande que les conditions de tarification soient explicitées.

Cela permettrait une meilleure visibilité de l'offre et un accès plus normalisé et aisé aux différents utilisateurs. Sans compter que cela éviterait la dispersion des efforts des détenteurs de ces sources.

5. Le Conseil salue la qualité des travaux d'expertises menés à l'occasion de deux **expérimentations d'étalonnage de données privées** réalisées par l'Insee à la demande du Bureau.

Il souhaite qu'un **bilan** de ces expérimentations lui soit présenté en mars 2013 afin qu'il puisse statuer sur la suite à leur donner.

¹ European Statistical Advisory Committee (comité consultatif européen de la statistique)

² Genes : Groupe des écoles nationales d'économie et de statistique

6. Le Conseil souligne l'importance de la **dématérialisation** qui modifie les notions de services rendus et d'espaces de chalandise. Il souhaite que les réflexions pour le moyen terme s'interrogent sur l'adaptation des méthodes d'observation à cette évolution.

7. Le Conseil prend note des nombreuses expérimentations en matière de **collecte par internet** des enquêtes de la statistique publique. Il souhaite qu'un premier bilan lui en soit présenté en 2013, notamment du point de vue de la relation aux enquêtés et de la qualité de l'information ainsi recueillie.

8. Le Conseil souhaite être associé à une réflexion sur les objectifs et modalités de contribution de la statistique publique à la Plateforme française des données publiques « **Open data** »³.

Statistiques sociales

9. Le Conseil se félicite de l'aboutissement des travaux de **refonte de l'enquête emploi** permettant de couvrir l'ensemble du territoire français (hors Mayotte pour l'instant).

Il encourage fortement la poursuite des travaux méthodologiques menés dans le but de **produire une mesure du chômage au sens du BIT à un rythme mensuel**, qui pourrait se substituer à l'estimation réalisée par Eurostat et enrichir les indicateurs mensuels actuels fondés sur la statistique des demandeurs d'emploi.

10. Le Conseil salue l'important travail accompli pour mettre en place un **dispositif unique sur l'emploi dans les trois versants de la fonction publique**, permettant ainsi le décompte des effectifs selon une approche homogène sans doubles comptes.

Il suivra avec attention les travaux permettant d'approfondir l'analyse des **emplois et rémunérations** au sein de la fonction publique par ministère, types d'établissement public ou de collectivité territoriale.

Il souhaite que les **trajectoires** d'emplois puissent être analysées **entre les différents types d'employeurs** publics (ministères, établissements publics, collectivités territoriales, établissements publics de santé) et entre fonction publique et sphère privée.

11. Le Conseil souhaite **l'amélioration de la qualité des données administratives sur l'immigration**. Il insiste notamment sur la nécessité de mieux **prendre en compte les caractéristiques socio-démographiques** à l'occasion de la refonte des outils de gestion.

Il note avec intérêt les travaux déjà réalisés ou en cours sur les **entrées de migrants** des pays tiers, visant à proposer des estimations réconciliant sources administratives (titres de séjour demandés) et données du recensement (nouveaux résidents).

Il demande que la possibilité de réaliser d'autres travaux sur les flux soit examinée : flux intracommunautaires, départs et retours.

12. Le Conseil exprime de nouveau l'importance qu'il accorde au suivi statistique des **parcours scolaires des élèves et étudiants**.

L'attribution d'un identifiant national (INE) à chaque élève, tel que prévu dans l'arrêté du 16 février 2012 permettra d'avancer en ce sens.

Le Conseil rappelle que toutes les mesures doivent être prises et explicitées publiquement, lors de leur mise en place, pour **garantir la confidentialité des données individuelles**.

³ Portail unique interministériel des données publiques (data.gouv.fr) créé par la circulaire du 26 mai 2011. Ce portail est destiné à regrouper l'ensemble des données publiques, c'est-à-dire "les informations rassemblées, créées, conservées ou éditées par l'État, les collectivités territoriales, les personnes publiques ou privées chargées d'une mission de service public.

Statistiques économiques et financières

13. Le Conseil salue la qualité et l'importance des réflexions et propositions du groupe de travail sur les **lignes de métiers bancaires** et en approuve les recommandations, dont il suivra les réalisations avec attention.

Il constate avec satisfaction la forte implication des différentes institutions présentes dans ce groupe et les propositions constructives qu'elles ont émises.

Il encourage la poursuite d'un **dialogue avec les banques** pour une meilleure connaissance de leurs comptes par lignes de métiers.

14. Le Conseil se félicite des avancées réalisées par l'Insee dans **la mise en œuvre du projet Resane, tel que présenté dans le moyen terme 2009-2013**

Il souhaite une visibilité plus importante des **conséquences des évolutions conceptuelles sur l'ensemble du dispositif statistique** sur les entreprises : autres enquêtes structurelles ou conjoncturelles, démographie, commerce extérieur, recherche, comptabilité nationale...

15. Le Conseil constate un **déficit d'informations statistiques sur les artisans.**

Il se félicite qu'une mise à disposition de données plus importante soit envisageable par le rapprochement du Répertoire National des Métiers (RNM) géré par l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA) avec le répertoire des entreprises de l'Insee, notamment en matière d'emploi (salarié et non salarié) et d'agrégats économiques et financiers.

Il souhaite que les statistiques qui pourront être issues de ce rapprochement soient définies avec les utilisateurs et largement diffusées.

Développement durable et Territoires

16. Le Conseil prend connaissance avec intérêt des nombreuses initiatives prises par la statistique publique pour mesurer **l'économie verte**, tant au niveau national qu'international.

Les concepts liés à l'économie verte se précisent. Il convient cependant de poursuivre une réflexion importante pour identifier, dans la chaîne de production mondiale, **l'évolution de l'impact (direct ou indirect) écologique, social et économique de l'économie verte**, à la fois en termes de gestion soutenable des ressources naturelles et en termes d'emplois, de métiers verts et de besoin en formation pour accompagner la transition.

17. Le Conseil souligne les efforts pour publier des statistiques nécessaires au **suivi et à l'évaluation des politiques publiques départementales.**

Il salue notamment la publication des indicateurs socio-départementaux et leur mise à jour régulière sur le site de l'Insee.

Il recommande néanmoins que se poursuive une **réflexion commune entre la statistique publique et les Départements** de façon à ce que le dispositif d'observation soit plus opérationnel et, en particulier, produise des résultats plus homogènes, plus rapides et de façon moins coûteuse qu'aujourd'hui.

Il rappelle l'importance des travaux qui doivent être réalisés sur les dépenses territoriales de l'État.

18. Le Conseil salue l'importante concertation réalisée par le groupe de travail sur **la rénovation du questionnaire du recensement de la population.**

Il se déclare particulièrement favorable à la prise en compte de questionnements enrichis ou nouveaux sur les liens familiaux, la qualité des logements et sur la santé.

Il approuve la mise en perspective de la diffusion des données du recensement de la population dans le cadre de la diffusion des autres données localisées.

19. Le Conseil a pris connaissance avec satisfaction des avancées en vue de publier des statistiques selon un **maillage par « carreau »**.

Il se félicite de la disponibilité de données au carreau sur tout le territoire et demande cependant que leur utilisation sur des **communes de petite taille ainsi que dans les zones transfrontalières** soit précisée.

20. Le Conseil prend note de la réflexion en cours au sein de l'Insee sur les **statistiques pour les DOM**.

Il souhaite que soit étudiée la possibilité d'étendre la réflexion aux COM et à l'ensemble du SSP.

Il demande également un nouvel état des lieux suite au rapport de 2008 sur les statistiques des DOM-COM, en associant des acteurs de ces régions et territoires.

AVIS DES COMMISSIONS DU CNIS

• DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES.....	11
• EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL	13
• ENTREPRISES ET STRATÉGIES DE MARCHÉ	15
• ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT DURABLE	17
• INTERCOMMISSION « ENTREPRISES ET ENVIRONNEMENT »	19
• ÉVALUATION DU RECENSEMENT DE LA POPULATION (Cnerp).....	21
• SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS	23
• SYSTÈME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE	25
• TERRITOIRES.....	27

AVIS

de la commission **Démographie et questions sociales****Avis n°1**

Le Conseil salue l'importante concertation réalisée par le groupe de travail sur la **rénovation du questionnaire du recensement de la population**.

Il se déclare particulièrement favorable à la prise en compte de questionnements sur la qualité des logements et sur la santé.

Il approuve la mise en perspective de la diffusion des données du recensement de la population dans le cadre de la diffusion des autres données localisées.

Avis n°2

Le Conseil a pris connaissance avec intérêt des travaux de l'Essnet⁴ sur le champ à retenir pour **observer les activités et pratiques culturelles**.

Il recommande la prise en compte des préconisations de ce groupe de travail afin :

- de permettre des **comparaisons européennes** en matière de pratiques culturelles et de poids économique des secteurs de la culture (valeur ajoutée, emploi), dans ses dimensions marchande et non marchande,
- de mieux percevoir la **dimension européenne** de ces secteurs,
- d'avoir des éléments pour **l'évaluation des politiques publiques** dans le domaine.

Le Conseil insiste sur la nécessité d'observer les **inégalités en matière d'offre et de pratiques culturelles** en relation avec d'autres facteurs d'inégalités (territoriales, scolaires, revenus...).

Le Conseil prend note de l'importance de la **dématérialisation** qui modifie la notion d'espace culturel.

Il suivra avec attention les réflexions en cours pour l'adaptation des méthodes d'observation à cette évolution et leur articulation avec les autres usages du temps.

Avis n°3

Le Conseil constate **l'apport important du recours aux enquêtes en population générale** (enquêtes emploi, logement, revenus fiscaux, Information et vie quotidienne, enquêtes de la Depp, enquêtes « génération » du Cereq...) pour étudier la situation des immigrés et des descendants d'immigrés en lien avec leurs autres caractéristiques socio-démographiques.

Il encourage la poursuite de la réflexion pour **apporter des informations complémentaires** notamment par catégorie d'entrée (liée au travail, à l'humanitaire, à la famille...) et sur les populations migrantes vulnérables, y compris les sans papiers.

Avis n°4

Le Conseil souligne l'intérêt de disposer régulièrement d'informations sur les caractéristiques des **nouveaux arrivants et les trajectoires des immigrés**.

Il constate l'apport important des enquêtes Trajectoires et Origines (TeO) et Elipa sur ces questions.

⁴ European Statistical System Network on Culture- Groupe de travail réunissant plusieurs instituts statistiques européens, sous l'égide d'Eurostat.

Une fois les résultats de la dernière vague (2013) de l'enquête Elipa disponibles, le Conseil souhaite examiner **l'évolution du système d'enquêtes spécifiques**, en complément des sources en population générale.

Avis n°5

Le Conseil note avec intérêt les travaux déjà réalisés ou en cours sur les **entrées de migrants des pays tiers**, visant à proposer des estimations réconciliant sources administratives (titres de séjour demandés) et données du recensement (nouveaux résidents).

Il demande que la possibilité de réaliser d'autres travaux sur les flux soit examinée : **flux intracommunautaires, départs et retours**.

Avis n°6

Le Conseil souhaite **l'amélioration de la qualité des données administratives sur l'immigration** en vue de leur utilisation à des fins statistiques, et de la diffusion de statistiques pertinentes et détaillées à l'ensemble des utilisateurs.

Il insiste notamment sur la nécessité de mieux **prendre en compte les caractéristiques socio-démographiques** à l'occasion de la refonte des outils de gestion. Celles-ci sont essentielles au débat sur l'immigration.

AVIS

de la commission **Emploi, qualification et revenus du travail****Avis n°1**

Le Conseil se félicite de la disponibilité de **nouvelles statistiques détaillées utiles aux négociations**, notamment sur les rémunérations dans les branches de 5000 salariés ou plus.

Il salue les travaux réalisés visant à mieux connaître **les rémunérations de l'ensemble des actifs, salariés ou non**.

Il encourage la poursuite de travaux permettant de mesurer l'ensemble des revenus d'activité, **perçus au cours d'une année par une personne**, ainsi que les travaux sur les **trajectoires salariales**.

Il souhaite que soit étudiée la possibilité de **raccourcir les délais de mise à disposition** de certaines statistiques détaillées structurelles sur les rémunérations.

Avis n°2

Le Conseil salue l'important travail accompli pour dresser un état des lieux des sources disponibles sur **les services à la personne** et clarifier les traitements opérés par chacun des producteurs statistiques.

Il note avec satisfaction les efforts de la statistique publique pour mieux connaître ce secteur, notamment par l'intégration des particuliers-employeurs dans les "DADS grand format".

Il demande cependant à ce que **l'effort d'expertise et d'amélioration de la qualité des sources se poursuive**.

Il suivra avec attention la mise en œuvre des recommandations du groupe de travail, visant notamment à **mieux évaluer les doubles comptes, mieux connaître les conditions d'emploi des salariés du secteur et améliorer la lisibilité de la diffusion** de données sur le secteur.

Il souhaite, qu'au-delà de la question des services à la personne, ce travail ouvre **une réflexion de moyen terme** sur la façon dont la statistique publique mesure les mutations de l'emploi et des professions.

Avis n°3

Le Conseil soutient la démarche du Cereq visant à expérimenter le mode **collecte par Internet des enquêtes « Génération »**, qui sont au cœur du dispositif de connaissance de l'insertion professionnelle. Il souhaite que le Cereq lui présente les résultats des travaux d'expertise qui seront menés dans le cadre de la collecte de l'enquête de 2013 afin de mesurer la pertinence et la qualité de ce nouveau mode de collecte.

Avis n°4

Le Conseil salue l'aboutissement des travaux de refonte de **l'enquête emploi** permettant de couvrir **l'ensemble du territoire français** (hors Mayotte), ainsi que les travaux méthodologiques menés dans le but de produire une mesure du chômage au sens du BIT **à un rythme mensuel**.

Le Conseil prend note avec satisfaction des efforts faits afin de raccourcir les délais de mise à disposition de l'enquête emploi annuelle et souhaite que ces délais soient maintenus lors du passage à la nouvelle enquête Emploi en 2013.

Avis n°5

Le Conseil salue les efforts réalisés en matière de **statistiques sur les revenus d'activité**.

Il souhaite que la commission fasse le point sur l'état de la connaissance des **revenus non salariaux liés à l'activité** (stock options, participations, intéressements...).

Avis n°6

Le Conseil salue l'important travail accompli pour mettre en place un **dispositif unique sur l'emploi dans les trois versants de la fonction publique**, permettant ainsi le décompte des effectifs selon une approche homogène sans doubles comptes.

Il suivra avec attention les travaux permettant d'approfondir l'analyse de certains aspects des **emplois et rémunérations** au sein de la fonction publique : diplôme et qualification, régimes indemnitaires, catégorie d'emplois et de statuts (CDD, CDI, non-titulaires...), niveau hiérarchique..., par ministère (y compris déconcentré), types d'établissement ou de collectivité territoriale.

Il recommande la poursuite des **analyses de carrières salariales** selon différents critères.

Il souhaite que les **trajectoires** puissent être analysées entre les différents types d'employeurs publics (ministères, établissements publics, collectivités territoriales, établissements publics de santé) et entre fonction publique et sphère privée.

Il encourage la poursuite des travaux engagés par la DGAFP en matière de **dispositifs d'enquêtes** afin de favoriser les comparaisons entre salariés du secteur public et du secteur privé.

AVIS

de la commission **Entreprises et stratégies de marché**

Avis n°1

Le Conseil se félicite des avancées réalisées par l'Insee dans **la mise en œuvre du projet Resane, tel que présenté dans le moyen terme 2009-2013** :

- diffusion désormais régulière des statistiques structurelles annuelles d'entreprises issues du dispositif « **Esane** »⁵,
- diffusion enrichie, pour l'année 2009, de résultats selon un concept d'entreprises se rapprochant de celui d'« **acteur économique** », conformément aux recommandations du groupe de travail Salustro sur « les statistiques structurelles sur les groupes d'entreprises et leurs sous-groupes ».
- poursuite des travaux sur le **profilage**.

Il note avec satisfaction l'implication de la France comme **coordonnateur de la réflexion européenne** sur le profilage des groupes, qui devrait permettre une convergence plus aisée des procédures utilisées au sein de l'union européenne.

Le Conseil demande cependant **de raccourcir les délais de diffusion** des statistiques structurelles.

Il insiste sur la nécessité d'harmoniser **les informations sectorielles issues des 2 enquêtes EAP⁶ et ESA⁷**.

Il souhaite par ailleurs une visibilité plus importante des **conséquences des évolutions conceptuelles sur l'ensemble du dispositif statistique** sur les entreprises : autres enquêtes structurelles ou conjoncturelles, démographie, commerce extérieur, recherche, comptabilité nationale...

Le Conseil recommande enfin une **large information des utilisateurs**, sur la qualité des données issues de Esane et sur ces nouveaux concepts.

⁵ Esane : Élaboration des Statistiques Annuelles d'Entreprises

⁶ EAP : enquête annuelle de production

⁷ ESA : enquête sectorielle annuelle

AVIS

de la commission **Environnement, développement durable**

Avis n°1

Le Conseil note avec satisfaction l'avancée des travaux permettant de mieux comprendre et mesurer la **performance énergétique des logements** et la **précarité énergétique** des ménages.

Il souhaite qu'un examen des outils de mesure de la **performance énergétique des bâtiments non résidentiels** soit réalisé.

Avis n°2

Le Conseil prend note avec satisfaction du plan d'action européen pour la mise en œuvre des recommandations du **rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi (volet environnement)**.

Il souhaite que la déclinaison **régionale** des indicateurs proposés soit étudiée, notamment en ce qui concerne l'**indicateur précoce d'émission de CO2**.

Avis n°3

Le Conseil salue les nombreuses initiatives prises par la statistique publique pour mesurer l'**économie verte**, tant au niveau national qu'international.

Les concepts liés à l'économie verte se précisent. Il convient cependant de poursuivre une réflexion importante pour identifier, dans la chaîne de production mondiale, l'**évolution de l'impact (direct ou indirect) écologique, social et économique de l'économie verte**, à la fois en termes de gestion soutenable des ressources naturelles et en termes d'emplois, de métiers verts et de besoin en formation pour accompagner la transition.

AVIS

de l'intercommission **Entreprises et stratégies de marché,
Environnement, développement durable****Avis n°1**

Le Conseil constate un **déficit d'informations statistiques sur les artisans**.

Il se félicite qu'une mise à disposition de données plus importante soit envisageable par le rapprochement du Répertoire National des Métiers (RNM) géré par l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat (APCMA) avec le répertoire des entreprises de l'Insee, notamment en matière d'emploi (salarié et non salarié) et d'agrégats économiques et financiers.

Il souhaite que les statistiques qui pourront être issues de ce rapprochement soient définies avec les utilisateurs et largement diffusées.

Avis n°2

Le Conseil se félicite de la **publication rapide des résultats de l'enquête «Entreprises et développement durable »** qui apporte des informations nouvelles et importantes pour le débat sur la responsabilité des entreprises en matière de développement durable.

Le Cnis demande qu'elle puisse être renouvelée, avec des adaptations, en envisageant notamment son extension au secteur public, aux micro-entreprises et à l'ensemble des activités, y compris internationales.

Avis n°3

Le Conseil demande que les nombreuses informations statistiques éparses déjà disponibles sur la responsabilité sociétale des organismes soient **fédérées, documentées** et présentées par enjeux, secteurs (du privé et du public) et territoires pour faciliter leur **accessibilité** par les utilisateurs.

AVIS

de la commission Nationale d'Évaluation du recensement de la population

Avis n°1

La commission, consciente des difficultés de communication engendrées par **le décalage de date entre l'année de référence et la date de validité**, a examiné la possibilité d'avancer la date de référence des populations légales. Il n'est pas possible de gagner plus d'un an par rapport à la situation actuelle : compte tenu du coût des travaux nécessaires à cette évolution, la commission considère qu'ils ne devront être entrepris que s'ils fournissent des résultats robustes.

Avis n°2

La commission rappelle **l'importance de la qualité du RIL** dans l'opération de recensement; elle salue les efforts faits pour favoriser son appropriation et sa gestion par les communes, et améliorer la communication avec les élus sur ce dispositif. Elle valide les recommandations du groupe de travail qui s'est réuni de 2010 au début de l'année 2012.

AVIS

de la commission **Services publics et services aux publics****Avis n°1**

Le Conseil souligne l'importance des statistiques pour le suivi et l'évaluation des **politiques de prise en charge des personnes en situation de handicap ou de dépendance**, mises en œuvre par les Départements.

Il salue les initiatives en cours pour **l'harmonisation et la valorisation des données départementales** (données financières, caractéristiques des publics...) sur le handicap par la CNSA.

Il encourage la mise en relation des données administratives avec les enquêtes en population générale (comme Handicap-Santé) pour **rapprocher les besoins** (populations concernées et leur environnement) **de l'offre** (plans d'aide ou de compensation) en matière de soutien.

Il se félicite de la poursuite des **travaux conjoints entre la statistique publique et les Départements** sur les indicateurs sociaux départementaux.

Il recommande que **se poursuive cette réflexion commune de façon à ce que le dispositif d'observation soit plus opérationnel au niveau départemental** et, en particulier, produise des résultats plus homogènes, mieux ciblés, plus rapides et de façon moins coûteuse qu'aujourd'hui.

Avis n°2

Le Conseil souligne les progrès accomplis pour **mesurer l'évolution du nombre de jeunes en situation de handicap dans le monde scolaire et universitaire**, en milieu ordinaire ou en établissement spécialisé.

Il incite la statistique publique à fournir des éléments permettant de mieux **orienter et évaluer les politiques inclusives** en terme d'insertion professionnelle et sociale.

Il encourage **le développement d'outils de suivi des parcours des élèves et étudiants handicapés**, en particulier par la mise en place de panels et la mobilisation de données administratives.

Il souhaite que des éléments statistiques puissent éclairer **le devenir de ces élèves et étudiants**, ainsi que les **impacts de l'environnement, des aménagements et des soutiens spécifiques** sur leur réussite.

Il recommande une collaboration étroite **entre les différentes administrations concernées par ces statistiques**, de façon à produire des résultats cohérents sur l'ensemble de la période de scolarité des jeunes handicapés, quel que soient leur mode de prise en charge ou leur niveau d'enseignement.

Il demande de veiller, autant que possible, à la **comparabilité internationale** des résultats.

Avis n°3

Le Conseil exprime de nouveau l'importance qu'il accorde au suivi statistique des **parcours scolaires des élèves et étudiants**.

L'attribution d'un identifiant national (INE) à chaque élève, tel que prévu dans l'arrêté du 16 février 2012 permettra d'avancer en ce sens.

Le Conseil rappelle que toutes les mesures doivent être prises lors de sa mise en place pour **garantir la confidentialité des données individuelles**, notamment par le cryptage des identifiants.

Avis n° 4

Le Conseil se félicite de la présentation thématique coordonnée des avant-programmes de travail 2013 des différents producteurs et **encourage la coordination des différents dispositifs statistiques.**

Il regrette cependant l'absence de visibilité sur les projets statistiques de la CnamTs.

Avis n° 5

Le Conseil salue les travaux du service statistique du ministère de la justice pour produire de l'information renouvelée ou inédite sur les **divorces** (résidence des enfants et compensation économique après le divorce...).

Il souligne une **demande sociale importante** sur ce sujet, dont témoignent les sujets sur lesquels plus d'information est attendue : conséquences pécuniaires du divorce, disparités territoriales, analyses par catégories socioprofessionnelles, élargissement des enquêtes à l'ensemble des séparations donnant lieu à contentieux (couples mariés, pacsés et autres)...

Il incite le service statistique du ministère à faire connaître le contenu et la qualité du **répertoire général civil.**

AVIS

de la commission **Systeme financier et financement de l'économie**

Avis n°1

Le Conseil a pris bonne note des statistiques disponibles sur **le financement des collectivités locales**. Il souhaite la mise à disposition publique d'une information agrégée sur la **structure de leur endettement**.

Il demande qu'un nouvel échange ait lieu, en présence de représentants des collectivités locales et des producteurs concernés sur les statistiques qui seraient nécessaires pour cela.

Avis n°2

Le Conseil souligne l'importance du **suivi des crédits aux entreprises** mis en place par la Banque de France, mensuel pour les **PME**, trimestriel pour les **TPE** et apprécie que celui ci fasse l'objet d'une communication régulière.

Avis n°3

Le Conseil note avec satisfaction les avancées de la statistique pour décrire le **patrimoine des ménages** ainsi que leurs comportements financiers.

Il suivra avec attention les travaux de décomposition de ce patrimoine **par catégories de ménages**.

Il encourage l'étroite coopération entre la Banque de France et l'Insee pour assurer la participation française au **projet Household Finance and Consumption Survey** qui permettra un important développement des comparaisons internationales des comportements des ménages.

Il se félicite de la prise en compte des préoccupations des chercheurs dans la définition de l'enquête et de l'ouverture aux données qui leur sera proposée.

Avis n°4

Le Conseil demande un point de clarification sur le dispositif actuel de production de **statistiques sur l'emploi et les rémunérations dans le secteur financier** et demande leur publication régulière.

Avis n°5

Le Conseil souhaite que soit étudiée la possibilité de dresser **un tableau d'ensemble du financement de l'économie** décrivant notamment la place des marchés et des différents intermédiaires, à présenter à l'occasion de la publication annuelle du bouclage macro financier.

Avis n°6

Le Conseil prend connaissance avec intérêt des statistiques de **détention des actions du Cac 40** par des non résidents.

Il souhaite l'élargissement de cette information, si possible, à l'ensemble des sociétés cotées.

Avis n°7

Le Conseil salue la qualité et l'importance des travaux du groupe de travail sur les **lignes de métiers bancaires**, et en approuve les recommandations, dont il suivra les réalisations avec attention. Il constate avec satisfaction la forte implication des différentes institutions présentes dans ce groupe et les propositions constructives qu'elles ont émises.

Le Conseil se félicite des analyses importantes réalisées, suite à ce rapport, par la BdF et l'ACP sur les possibilités de détermination du périmètre de la **banque de détail et d'établissement d'un compte d'activité**. Il propose que ce travail fasse l'objet d'une **communication** auprès des banques, institutions et médias spécialisés dans le domaine.

Il encourage la poursuite d'un **dialogue avec les banques** pour une meilleure connaissance de leurs comptes par lignes de métiers.

Il souhaite qu'un point régulier soit fait sur la suite de ces travaux.

AVIS

de la commission **Territoires****Avis n°1**

Le Conseil salue l'importante concertation réalisée par le groupe de travail sur la **rénovation du questionnaire du recensement de la population**.

Il se déclare particulièrement favorable à la prise en compte de questionnements enrichis ou nouveaux sur les **liens familiaux, la qualité des logements et sur la santé**.

Il approuve la mise en perspective de la diffusion des données du recensement de la population dans le cadre de la diffusion des autres données localisées.

Avis n°2

Le Conseil a pris connaissance avec satisfaction des avancées en vue de publier des **statistiques selon un maillage par « carreau »**.

Il se félicite de la disponibilité de données au carreau sur tout le territoire et demande cependant que leur utilisation sur des **communes de petite taille** ainsi que dans les **zones transfrontalières** soit précisée.

Il souhaite **que les utilisateurs soient consultés sur les compléments** qui pourraient être apportés à la diffusion déjà programmée. Il souligne en cela l'importance des données sur le **marché immobilier et la consommation foncière** ainsi que la nécessité d'observer les **évolutions**.

Il recommande leur mise à disposition selon des modes de diffusion (web services par exemple) et d'accompagnement communs à tous les producteurs : Insee, services statistiques ministériels ou autres organismes, de façon à donner une vision synthétique et transversale du territoire.

Avis n°3

Le Conseil a pris acte de la révision en cours des **bassins de vie** sur la base des recommandations du groupe de travail du Cnis « Statistiques et nouvelles tendances de localisation des personnes et des activités sur le territoire ».

Il souligne l'intérêt de la **base permanente des équipements (BPE)** pour déterminer et situer les pôles de services et équipements finement sur le territoire.

Il regrette cependant que les hypothèses de flux entre lieu de résidence et lieu de consommation soient uniquement basées sur les temps de trajet et non pas sur la fréquentation telle qu'estimée auparavant avec l'inventaire communal.

Le Conseil souhaite qu'un **point d'étape** soit fait avec les utilisateurs, en 2014 ou 2015, sur l'apport à leurs travaux des « bassins de vie » tels que redéfinis.

Avis n° 4

Le Conseil constate avec satisfaction une amélioration des données et outils disponibles pour **mesurer et qualifier l'occupation de l'espace** dans le sens des recommandations du rapport « Cuillier » (2009).

Il encourage les travaux en cours pour mesurer **l'artificialisation des sols, l'emprise agricole et celles des espaces naturels et forestiers**, ainsi que leur évolution.

Il souhaite qu'un dialogue s'engage avec la DGFiP afin d'améliorer l'accès aux données de **transactions foncières**, enregistrées dans le fichier demande de valeurs foncières (**DVF**), pour étudier le renouvellement urbain.

Avis n° 5

Le Conseil demande que la statistique publique mette à disposition **une information claire et centralisée** sur les statistiques disponibles pour étudier l'occupation du sol et son évolution à différentes échelles géographiques **dans toutes ses dimensions** : espaces urbains, agricoles naturels et forestiers.

Il souhaite que cette information soit accessible par niveau géographique et par thème.

Il recommande que les **conditions d'accès** aux données (principes de tarification, délais, accompagnement...) soient homogènes pour tous les publics, sur l'ensemble du territoire et qu'elles ne soient pas limitées au seul périmètre du territoire de compétence de l'organisme demandeur.

Avis n° 6

Le Conseil prend note de la réflexion en cours au sein de l'Insee sur **les statistiques pour les DOM**.

Il souhaite que soit étudiée la possibilité d'étendre la réflexion aux **COM et à l'ensemble du SSP**.

Il demande également **un nouvel état des lieux** suite au rapport de 2008 sur les statistiques des DOM-COM, en associant des acteurs de ces régions et territoires.

PROGRAMMES 2013 EXAMINÉS PAR LES COMMISSIONS DU CNIS AU COURS DE L'ANNÉE 2012

RÉPARTITION PAR COMMISSION

DÉMOGRAPHIE ET QUESTIONS SOCIALES

Secrétariat Général du Comité Interministériel des Villes

Ministère de l'économie et des finances

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Direction des statistiques démographiques et sociales

Département de la démographie

Unité des études démographiques et sociales

Département des prix à la consommation, des ressources et des conditions de vie des ménages

Division Revenus et patrimoine des ménages

Institut national d'études démographiques (Ined)

Ministère de la culture et de la communication

Département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS)

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (Medde)

Service de l'observation et des statistiques (SOeS)

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC)

Ministère de l'intérieur, de l'Outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration

Secrétariat général à l'immigration et à l'intégration (SGII)

Département des statistiques, des études et de la documentation (DSED)

Ministère des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Direction de la jeunesse, de la formation populaire et de la vie associative

Mission des études, de l'observation et des statistiques (Meos)

Ministère l'enseignement supérieur et de la recherche

Centre des données de sciences politiques (CDSP)

EMPLOI, QUALIFICATION ET REVENUS DU TRAVAIL

Centre d'études et de recherche sur les qualifications (Cereq)

Ministère de l'économie et des finances

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Direction des statistiques démographiques et sociales

Département Emploi et revenus d'activité

Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social

Dares

Sous direction « Emploi et marché du travail »

Ministère de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique

Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFFP)

Département des études et des statistiques

Pôle emploi

ENTREPRISES ET STRATÉGIES DE MARCHÉS

Ministère de l'économie et des finances

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Direction des statistiques d'entreprises (DSE)

Département des synthèses sectorielles

Département Répertoires, infrastructures et statistiques structurelles (Driss)

Département statistiques de court terme (DSCT)

Direction des études et synthèses économiques (Dese)

Division des enquêtes de conjonctures

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt*Direction des pêches maritimes et de l'aquaculture (DPMA)*

Bureau des statistiques de la pêche et de l'aquaculture

Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Ministère de l'économie et des finances*Direction générale des douanes et droits indirects*

Département des statistiques et études économiques

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (Medde)

Sous-direction des statistiques sur les transports

Ministère l'enseignement supérieur et de la recherche

Sous-direction des systèmes d'informations et des études statistiques

Banque de France*Directions des entreprises***ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE****Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (Medde)***Service de l'observation et des statistiques (SOeS)*

Sous-direction des méthodes et données pour le développement durable

Sous-direction de l'information environnementale

Sous-direction des statistiques des transports (SDST)

Sous-direction des statistiques de l'énergie (SDSE)

Sous-direction des statistiques du logement et de la construction (SDSLC)

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (Ademe)**SERVICES PUBLICS ET SERVICES AUX PUBLICS****Caisse nationale des allocations familiales (CNAF)***Direction statistiques, études et recherches (DSER)***Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV)***Direction statistiques, prospectives et recherches (DSPR)***Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ)**

Observatoire national de la délinquance et de la réponse pénale (ONDRP)

Institut de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes)**Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)****Institut de recherche et de documentation en économie de la santé (Irdes)****Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt***Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER)***Ministère de la défense***Direction des Affaires financières*

Observatoire économique de la défense (OED)

Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative*Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (Depp)***Ministère l'enseignement supérieur et de la recherche**

Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (Sies)

Département des études statistiques – Pôle Recherche

Ministère de l'économie et des finances*Direction générale des finances publiques (DGFiP)*

Service des retraites de l'État

Ministère de l'intérieur*Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ)***Ministère de la justice**

Sous-direction de la statistique et des études (SDSE)

Ministère des affaires sociales et de la santé*Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees)**Direction des études, des répertoires et des statistiques***Mutualité sociale agricole (MSA)**

SYSTÈME FINANCIER ET FINANCEMENT DE L'ÉCONOMIE

Banque de France

Direction générale des statistiques

Direction des systèmes de paiement et des infrastructures de marché

Direction des statiques monétaires et financières

Direction de la balance des paiements

Direction des enquêtes et statistiques sectorielles

Direction générale des activités fiduciaires et de place

Direction des entreprises

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Direction des études et des synthèses économiques (Dese)

TERRITOIRES

Ministère de l'économie et des finances

Institut national de la statistique et des études économiques (Insee)

Direction de la diffusion et de l'action régionale (DDAR)

Ministère de l'intérieur

Ministère de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique

Direction générale des collectivités locales (DGCL)

Secrétariat général du comité interministériel